

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT.



1. Objectifs de la mission.

La mission a pour objectifs de :

- i) Vérifier l'exactitude et la fiabilité des informations financières fournies dans les états financiers de 2019, 2020 et 2021 et 2022 ;
- ii) Evaluer la performance opérationnelle et organisationnelle de la structure administrative et financières de l'ULT ;
- iii) Détecter les éventuels risques dans l'organisation et anticiper toutes mesures lui permettant d'atteindre ses objectifs avec un maximum d'efficacité et d'efficience;
- iv) Apporter des propositions d'amélioration continues en matière organisationnelle de la gestion administrative et financière.
- v) Evaluer les outils de gestion des services administratifs et financiers de l'ULT

2. Description des tâches.

L'Auditeur devra exercer les tâches ci-après, sans être exhaustives, en se référant aux normes et méthodologies d'audit généralement appliquées aux ASBL tout en tenant compte du secteur dans lequel l'Université du Lac Tanganyika œuvre.

- évaluer l'application des Manuels d'exécution et des procédures administratives et financières appliquées au sein de l'ULT.
- identifier les faiblesses et proposer la mise à jour des Manuels d'exécution et des procédures administratives et financières et s'assurer de leur application effective ;
- évaluer le système du contrôle interne en vigueur et proposer d'éventuelles améliorations ;
- identifier et détecter les risques liés aux opérations comptables et financières et recommander des mesures pour anticiper leur occurrence ;
- évaluer les systèmes d'information et de gestion ainsi que des outils d'aide à la décision existant et proposer des améliorations ;
- évaluer la fiabilité des opérations comptables et financières
- proposer des améliorations dans l'organisation, sur les procédures et la méthodologie du travail ;
- proposer des mises à jour des procédures administratives et financières et du système de contrôle interne correspondant;

3. Expériences et qualifications requises.

Le cabinet d'audit doit être enregistré et être régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu au plan national. Il doit jouir d'une expérience confirmée en comptabilité et audit financier des institutions qui offrent des services.





- **Un chef de mission qui justifie des qualifications minimales requises suivantes :**
 - un diplôme universitaire d'études supérieures (Master au minimum) dans le domaine comptable financier ou équivalent ;
 - expérience professionnelle de dix (10) ans au minimum avec au moins cinq (5) ans en tant qu'Auditeur au sein d'un Cabinet d'audit et d'expertise comptable ;
 - une bonne connaissance de la gestion des procédures administratives et financières et des diverses directives de passation de marchés;
 - une bonne connaissance des systèmes de gestion financière informatisée et des diverses directives de comptabilité générale.
 - un sens marqué de l'organisation, de la responsabilité, de la rigueur et de l'intégrité.
- **Deux auditeurs assistants au minimum qui disposent des qualifications minimales requises suivantes :**
 - un diplôme universitaire (Bac au minimum) dans le domaine financier ou équivalent ;
 - expérience professionnelle de trois (3) ans au minimum en tant qu'Auditeur au sein d'un Cabinet d'audit;
 - bonne connaissance des procédures administratives et financières.
 - un sens marqué de l'organisation, de la responsabilité, de la rigueur et de l'intégrité.

4. Mode de présentation de l'offre

a. Offre technique

- ✓ Une lettre d'expression d'intérêt et de disponibilité
- ✓ Une copie des diplômes ou attestations de réussite.
- ✓ Trois lettres de recommandation ou des attestations de services rendus
- ✓ Un curriculum vitae détaillé du Bureau et des membres de l'équipe ;
- ✓ La méthodologie et le chronogramme détaillé des activités envisagées pour accomplir la mission.

b. Offre financière

L'offre financière doit indiquer le coût de l'activité.

5. Délais de dépôt des offres

Les offres sous pli fermé doivent parvenir séparément au secrétariat du Recteur de l'Université du Lac Tanganyika au plus tard le jeudi 20 Octobre à 16h.

Fait Bujumbura, le 30 septembre 2022

Le Recteur de l'ULT ;

Prof. Evariste NGAYIMPENDA

